

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed /
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression

- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

La Revue Canadienne publie un Album littéraire et musical, paraissant tous les mois, par livraisons de 32 pages de matières littéraires et de pages de musique. Les douze livraisons de l'année contiennent matière de 10 volumes ordinaires.

ON S'ABONNE :

1 Montreal, AUX BUREAUX No. 15, RUE ST. VINCENT.

2 Quebec, CHEZ M. F. X. JULIEN, MAISON DE LA CORPORATION.

La Revue Canadienne

DU MONDE POLITIQUE, RELIGIEUX, LITTÉRAIRE, INDUSTRIEL, ET COMMERCIAL.

LOUIS. O. LE TOURNEUX, RÉDACTEUR EN CHEF.

Education.

Industrie.

Progrès.

Feuilleton de la Revue Canadienne.

JACQUES MAILLET.

(Suite.)

... Soudain, au détour d'une allée, sur la tombe même que j'avais fixée pour rendez-vous, à Louisa, qu'aperçois-je ? ... une femme à demi-nue qui se débattait avec l'énergie du désespoir entre les bras d'un colosse à longue barbe, espèce de sauvage, sale et hideux, lequel lui avait attaché les mains avec le ceinturon de son sabre et enfoncé un paquet d'herbes dans la bouche.

« Je restai d'abord anéanti ; j'avais des éblouissements pleins les yeux et il me parut que mes genoux fléchissaient. Puis, je me sentis pris d'une anémurie au cœur, et une telle colère m'envahit en même temps, que je me sentis doué comme d'une force surnaturelle.

« En deux bonds je fus auprès du Cosaque. Levant alors ma carabine en l'air et la tenant par le canon, je la rabattis sur la tête du misérable avec plus de force que je n'aurais fait d'un marteau sur une enclume, et je lui fis voler la cervelle en éclats sous ma crosse.

« Le géant n'eut pas le loisir de pousser un cri ; il expira sur-le-champ. Je dégageai Louisa des étreintes de son esclavagiste, et je m'assis près d'elle sur l'herbe broyée et tendue qui témoignait assez de la résistance qu'avait opposée la faible enfant à ses violences infernales.

« Nous nous regardâmes tous deux, elle et moi, sans parler. Cela dura quelques minutes.

« Enfin Louisa s'écria :

« — Jacques, tu as été témoin de mon déshonneur ; sois-le aussi de ma mort !

« Et, s'élançant sur un des pistolets du Cosaque, qui gisait à terre à ses pieds, elle se le plaça sur la tempe.

« Moi, je la contempiais sans comprendre, sans songer à empêcher son action, sans la voir pour ainsi dire : la douleur me faisait stupide et aveugle.

« L'arme rata.

« Louisa, jetant alors le pistolet à vingt pas, se précipita à mes genoux ; puis, achevant de déchirer le peu de vêtements dont son sein était couvert, elle me présenta sa poitrine, qu'elle labourait de profondes cicatrices.

« — Jacques, reprit-elle, je ne puis plus être votre femme ! par pitié, tuez-moi.

« J'eus l'idée d'exaucer son vœu. Je ramassai ma carabine, dont je fis craquer le chien en me levant ! ... mais ce ne fut qu'un éclair ! je laissai rouler ma vieille compagne sur le terrain, et je me rassais en pleurant.

« Louisa n'avait pas sourcillé.

« — Jacques ! Jacques ! répéta-t-elle avec un accent déchirant ; je ne suis plus digne de vous ; tuez-moi !

« — Te tuer ! enfant, dis-je à la pauvre fille, qui se traînait sur la sable devant moi ; te tuer ! Et de quoi donc es-tu coupable ? Ne vois-tu pas que tu es cent fois plus malheureuse que moi ! ...

« Là il y eut un nouveau silence.

« Je passai ma main sur mon front brûlant. Elle était glacée. Un peu de fraîcheur me rendit toute ma raison.

« Je me levai avec calme, comme un homme qui se possède.

« — Non, repris-je, Louisa, je ne te tuerais pas. C'est le destin seul qui a fait notre malheur : au destin seul anathème ! ... Et moi, aussi long-temps que je vivrai, haine à mort à tous ces infâmes gredins qui ont amené chez nous l'étranger ! ... A nous le sang, pour le boire, de tous ces profanateurs de femmes et de tombeaux, qui croient n'avoir plus qu'à ouvrir la bouche pour avaler la France ! ... Louisa, je te vengerai.

« Et m'agenouillant à côté d'elle sur la tombe de sa mère :

« — Les paroles jurées sur les ossements des morts sont sacrées, lui dis-je. Eh bien ! en présence de Dieu qui nous voit, et de celle qui repose là-dessous et dont la pierre est notre autel nuptial, à dater de ce moment tu es ma femme légitime. Si je meurs, je t'autorise à porter mon nom.

« Louisa sécha ses larmes tout-à-coup.

« — Merci ! Jacques, reprit-elle, merci ! tu ne peux plus à présent m'empêcher de t'accompagner. Le devoir d'une femme est de suivre son mari, et il me faut comme toi du sang de Cosaque. ... beaucoup de sang !

« — Eh bien tu vas en avoir. ...

« Je prêtai l'oreille, j'avais cru entendre remuer le feuillage derrière une tombe.

« D'abord je ne distinguai rien ; mais bientôt j'aperçus comme une espèce de bête fauve qui marchait à quatre pattes et s'approchait de nous en rampant. Un instant après, cela se dressa, et au milieu d'un cyprès, je vis distinctement une figure barbu, sous les épais sourcils de laquelle brillait, en nous regardant, deux yeux semblables à ceux d'un chat.

« Je montrai du doigt le cadavre de son camarade à ce Baskir, et, sautant sur ma carabine, je lui envoyai une balle au travers du corps.

« Le sauvage fit un bond comme s'il eût voulu s'envoler, tourna deux fois sur lui-même en se

tordant, puis tomba en jetant un glapisement qui aurait épouvanté un homme pendant la nuit.

« — Bien, mon Jacques, dit Louisa ; partons. On verra si les femmes ne savent pas faire le coup de fusil ! ...

« Mais la retraite n'était pas facile. Un millier de hurlements, qui allèrent se perdre aux dernières limites du cimetière et se répétèrent dans les profondeurs des caveaux, répondirent à l'explosion et au cri de mort du Tartare.

« Aussitôt une multitude de têtes laides et horribles se montrèrent en grimaçant par dessus chaque tombe, sortirent du milieu de chaque buisson, apparurent entre les urnes funéraires et nous environnèrent ainsi d'une ceinture de spectres vivants.

« Nous avions été surpris par un parti de Cosaques envoyés en éclaireurs. Heureusement ils ne nous avaient point encore dépassés, et le chemin de la ville restait libre.

« Je plaçai Louisa à demi-évanouie sur mon épaule. Je montrai le poing à toutes ces faces de chiens et de damnés que j'aurais voulu pouvoir aplatiser sous mon poignet ; et, m'approchant d'un endroit où le terrain forme une descente à pic, j'enfonçai profondément mes deux talons dans le sable friable du cimetière. Après quoi, communiquant à tout mon corps un mouvement d'oscillation, je me laissai aller à la dérive, en soulevant, au milieu d'une grêle de balles, un nuage de poussière.

« Quand je fus arrivé au bas de la montagne, je fis halte pour recharger ma carabine ; mais en déposant Louisa sur le gazon, je la vis chanceler et palir.

« — Jacques, me dit-elle, adieu... je me meurs ! ...

« La dernière balle lancée par les Cosaques lui était entrée dans les reins ! ...

« Vous croyez peut-être, Monsieur, que je me mis à pleurer ou à la penser ! — Non ; désormais rien ne me pouvait émuouvoir. Je tirai froidement une balle de ma poche, une seconde, une troisième, et je les machai.

« Cela fait, et ma carabine bourrée, j'attendis.

« Je n'attendis pas long-temps.

« Toute la horde me voyant échapper à sa vengeance, et rendue furieuse par la mort de ses camarades, s'élança hors de ses cachettes en poussant des hurlements affreux, et vint se ranger sur le bord de l'esplanade d'où j'avais pris mon élan.

« C'était ce que je voulais.

« J'en choisis un tout jeune qui, à ses épaulettes dorées me parut être le chef, bel adolescent, à la taille élancée, nourri dans l'amour des chandelles et de l'eau-de-vie pimentée, dans la haine des servantes et le mépris des chemises.

« Je l'ajustai longuement, afin que sa mère ou sa maîtresse, s'il en avait une dans son pays d'ours blancs, pleurassent en ne le voyant pas revenir ; j'appuyai sur la gachette, et je lui envoyai mon soufflet de plomb droit au milieu du visage.

« A cette vue, les autres n'y tinrent plus. Ils lâchèrent à la fois plus de quatre-vingts coups de leurs pistolets d'arçon, dont les balles n'arrivèrent pas jusqu'à moi ; quelques-uns même se laissèrent dégringoler pour se mettre à ma poursuite ; mais, prenant le corps de Louisa dans mes bras, je sortis à la hâte de cette terre de douleurs où venait de mourir la seule femme que j'eusse aimée dans ma vie.

« — Prenez garde, m'écriai-je, Jacques, nous allons verser !

« Une violente secousse interrompit mon admonition, et jeta presque notre phédon à bas de son siège. Nous avions escaladé une vingtaine de pavés déposés là pour les futures réparations de la route, et j'ai peine à concevoir comment nos roues ne se brisèrent point.

« — Bah ! reprit Jacques, en s'assurant de nouveau sur son siège, si je n'avais jamais prouvé d'autres colots, je marcherais maintenant sur mes deux jambes, au lieu d'être obligé de me servir de celles de mes chevaux ! ... Allons, la Grise ! hu ! ...

« Il continua ensuite en ces termes :

« Dès que je fus hors du cimetière, je me mis à courir çà et là sur les boulevards extérieurs comme un fou, dans la direction d'où venait le bruit du canon. Je ne puis pas vous dire combien de temps çà aurait duré ni où cela m'aurait mené, car je sentais des aiguilles qui me picotaient le cerveau, et l'on m'a dit que ma raison commençait à se déranger. Tout à coup j'entendis comme des tonnerres qui se tremoussaient derrière moi. C'était une trentaine de caissons qu'envoyaient de Vincennes la *Jambe de bois*, et qu'escortaient des faubouriens.

« Parmi eux, il y eut des amis qui me reconnuèrent. Il m'arrachèrent le cadavre de Louisa que je portais comme une femme sur mon dos, et le déposèrent dans une maison et m'emmenèrent avec eux. Je me laissais faire sans rien dire. La tête n'y était plus.

« — Tu ne sais pas, Jacques, me dit l'un d'eux, qui était armurier ; crois-moi que notre infâme ministre de la guerre, auquel nous avons livré, il y a quinze jours, vingt mille fusils tout neufs qui sont dans les arsenaux, n'a jamais

voulu nous donner que des briquets et des hallebardes ?

« — Pourquoi faire ? lui répondis-je.

« — Mes amis se regardèrent.

« — Mais, dit un autre, tu n'es donc pas au courant ? L'impératrice, cette Autrichienne qui ne sera jamais Française, est partie avec le roi de Rome et deux mille cinq cents troupiers à vieilles moustaches. On refuse de couper les ponts de la Marne et de Saint-Cloud. On ne veut pas dépauper les rues ni créneler les maisons. — Lui, enfin, qui devrait être ici, n'est pas encore à Fontainebleau seulement, et, dans Paris, les trahisseurs parlent déjà de capituler ! ...

« — Capituler ! ... et avec qui ?

« — Les amis se regardèrent de nouveau.

« — Avec ceux qui t'ont tué Louisa ! ... avec les Cosaques ! ...

« A ce mot, je recouvrai toute ma raison.

« — Louisa ! Louisa ! où est-elle ? rendez-la-moi ! ... Non ! non ! gardez-la. Elle me gênerait. ... à sa place, j'ai épousé la vengeance. Conduisez-moi à ses meurtriers.

« — Viens avec nous, tu les trouveras à Clichy. On s'y bat.

« — En avant donc, m'écriai-je ; en avant. Pendant que nous sommes ici, les autres se tuent sans nous !

« Quand nous arrivâmes au *Père Latuille*, le feu venait de cesser. Les vieux canonniers des Invalides pleuraient ; les élèves de l'École de Droit, ceux de l'École de médecine et les polytechniciens s'arrachaient les cheveux. Les munitions manquaient.

« — Sûr que le pauvre vieux Moneyey nous vit arriver avec nos caissons en criant : Vive l'Empereur ! il se frotta les mains comme un homme sûr de son affaire, regarda les Autrichiens qui débouchaient par vingt-quatre de front dans la grande rue du village, et cria d'une voix cassée, mais qui dominait tout le fracas de la bataille :

« — Canonniers à vos pièces !

« Je ramassai un égouvilion que venait de laisser tomber un invalide qu'on emportait blessé, et l'on se mit à charger.

« — As-tu vu ? me dit pendant ce temps un vieux grognard, qui se tenait là mèche allumée, la petite queue blanche du maréchal à frétillé autour de son gilet comme à Bibao ! les canonniers sont menés !

« En attendant, les habits verts s'avançaient toujours. Déjà ils n'étaient plus qu'à cent toises de la barrière et l'on n'entendait que le bruit de leur colonne qui marquait le pas de charge sur le pavé.

« Soudain, le mérécha se dressa sur ses étriers, fier, grand de six pieds, la figure animée d'un sourire intraduisible, et d'une voix stridente il s'écria :

« — Canonniers, feu ! ...

« Ce fut une détonation épouvantable. Pour réparer le temps perdu, au risque de les briser, nous avions bourré le canon jusqu'à la queue.

« Deux heures après, les munitions envoyées de Vincennes étaient épuisées. On nous amena des caissons de l'Hôtel de Ville : ils étaient remplis de vieux linge, et les cartouches qu'on distribuait ne contenaient que de la cendre.

« — Nous sommes vendus dit le maréchal, mais nous ne sommes pas encore morts. Soldats, ajoutez-ils en nous montrant un églement de l'empereur Alexandre qui se dirigeait vers nous, balayez-moi ces caisses-là à baïonnette ! ...

« Nous nous élançâmes sur cette jolte garde russe, toute frisée, pimpante et garnie d'galons comme ces grands chasseurs qui montent derrière les voitures. Elle fut culbutée en un instant.

« Restait seulement un escadron de Kalbuck, sales pillards au nez épais, aux lèvres pendantes, qui venaient à nous à triple gap sur des chevaux semblables à ceux de l'occalypse.

« Nous regardâmes cela comme l'affair d'un coup de main, quand, au moment de l'abîme, ces messieurs ouvrirent leurs rangs et lâchèrent à vingt pas, au moyen d'une tête pièce de campagne qu'ils avaient masqué derrière eux, une grêle de fer et de plomb !

« Six semaines après, lorsque je sor de l'hôpital avec la légère modification que nous voyez à mon individu, les royalistes dansent dans les parterres des Tuileries, sous les feux de sa majesté Louis XVIII ; les grandes diées embrassent les Tartares en pleine rue ; les anglais campaient au bois de Boulogne ; les Espagnols voulaient faire sauter les ponts d'Austerlitz et d'Yéna, et à la place de la statue de l'Empereur, s'élevait sur la colonne un drapeau blanc ! ...

« Je me rendis à la maison où mes aïeux avaient déposé le cadavre de Louisa ; elle avait été incendiée par les Cosaques avant qu'on eût pu ensevelir ma femme ! ...

« — Sacrebleu ! m'écriai-je en contemplant les décombres noirs et les pans calcinés de murs ; ils l'ont poursuivie au delà de la tombe ! Eh bien ! je me vengerai d'eux jusque sur la dernière génération.

« Or, j'ai tenu parole, Monsieur, contint Jacques en tournant du doigt sa décoration de juillet. En 1830, au pied du Louvre, c'était encore leurs représentants que je fuillais.

En ce moment, nous arrivions précisément au bout de l'avenue de Vincennes, juste à l'endroit où la grande route s'embranchait au chemin de Saint-Mandé, c'est-à-dire à la station des coucoucs. Tous les voyageurs descendirent. En donnant à Jacques son pourboire je le remerciai de son récit qui m'avait vivement ému, et je m'en allai déjeuner d'une moitié de faisan rôti à la *Taverne du Bon-Lapin*, chez un garde qui détruisait pendant la nuit le gibier de toute espèce qu'il était appelé à protéger pendant le jour.

ACHILLE JUBINAL.

AGRICULTURE.

CULTURE DE BLÉ DE TANGAROCK OU DE LA MER-NOIRE.

— Il n'arrive que trop souvent que des pluies abondantes entravent les travaux des champs dans la saison ordinaire des semailles : pour parer au défaut ou au retard d'ensemencement des céréales qui en résulte, non moins que pour ne plus avoir à redouter l'effet quelquelsois si dommageable des hivers, ne serait-il pas bien précieux que nos cultivateurs s'occupassent le blé de mars de Tangarock. Les essais de culture qui en ont été faits cette année à Charolles et à Vitry-le-Français, par M. Leblanc-Duplessis, ont donné des résultats si avantageux qu'il y a lieu d'espérer que la culture se généralisera en France, nous serions affranchis d'une partie du tribut que nous payons annuellement à la Russie et aux Etats-Unis pour compléter notre approvisionnement.

Tous ceux qui cultivent le blé de Tangarock se convaincraient qu'il l'emporte sur nos blés ordinaires par les qualités suivantes, bien constatées par des observations nombreuses :

- 1° Il n'est jamais affecté de carie ;
- 2° Chaque épi porte cinquante grains au moins ;
- 3° Lorsque les froments ordinaires manquent ou ne grainent pas, celui de Tangarock ne manque jamais et fructifie constamment ;
- 4° Il est bien renfermé dans ses balles, et le grain ne tombe pas de l'épi pendant la récolte ;
- 5° Il est barbu, n'est jamais attaqué par les oiseaux et résiste même quelquefois à la grêle ;
- 6° La paille est plus haute de 33 centimètres (1 pied) que celle des autres froments ; elle est forte et ne couche jamais ; elle est aussi plus molleuse et plus nutritive ;
- 7° Ce grain est très-estimé des boulangers ; sa farine contient plus de gluten, absorbe plus d'eau et donne un très bon pain ;
- 8° Il réussit sur tous les sols, et partout où il a été semé, il s'est montré supérieur à tous ceux des champs voisins, tant par sa végétation que par son produit ;
- 9° Enfin, on peut compter sur une récolte double de superbes et bons grains et sur une récolte et demie de paille.

La culture du blé de Tangarock est la même que celle de nos blés d'hiver ; comme il est plus gros, il faut un peu plus de semence. Il doit être semé plus tôt, et demande une bonne fumure pour réussir complètement.

La farine du blé de Tangarock est l'une des meilleures pour la fabrication du vermicelle, de la semoule, du macaroni et autres pâtes d'Italie.

Des expériences prouvent que le blé de Tangarock est à la fois blé d'hiver et blé de mars ; on a même vu, en 1831, du blé du printemps plus beau que celui d'hiver.

Espérons que les cultivateurs français comprendront que leur propre intérêt, d'accord avec celui du pays, exigent qu'ils admettent le blé de la mer Noire dans leur culture des céréales. Il sera d'autant plus facile d'avoir des semailles que ce blé ne manque pas actuellement dans nos magasins et que d'ailleurs le gouvernement ne saurait se refuser à leur venir en aide, sur la demande des comices.

Un journal anglais dit que des millions de boisseaux d'ossements humains sont arrivés du continent à Hull, pour être employés à l'agriculture. Ces ossements ont été ramassés sur les champs de bataille de Leipzig, d'Austerlitz et de Waterloo ; ils sont mêlés à ceux des chevaux ; ont les a transportés dans le Yorkshire où ils ont été réduits en poussière et vendus comme engrais.

— M. Vincent dit avoir constaté que plusieurs champs de blé des environs de Brest, ont été détruits par les larves d'un insecte (*Elater*, suivant M. Guérin-Menneville), qu'il a vu communément sur les pommiers de terre atteintes de la maladie spéciale. M. Vincent penso que cet insecte avait été laissé dans les champs avec des tubercules gâtés de l'année précédente.

L'adresse de la Consulte, en réponse au discours du pape, est un morceau extrêmement remarquable, plein de sagesse et d'habileté libérale. Comme on ne lui a pas tracé de programme de travaux pour sa session, la Consulte indique elle-même, sous forme hypothétique, les objets sur lesquels elle voudrait porter sa sollicitude. Justice, égalité civile, unité, voilà pour les principes fondamentaux. Equilibre du budget, égale répartition des impôts, abolition des monopoles et des taxes qui frappent le pauvre, liberté commerciale dans une ligne douanière italienne, moralité de l'administration, hiérarchie, responsabilité effective des fonctionnaires ; développement de l'agriculture ; constitution d'une armée puissante et nationale ; régime pénitentiaire mieux approprié à l'amélioration des coupables, et par conséquent à l'esprit du christianisme ; extension de l'éducation publique ; épuration de la police, coordination des institutions locales. — Voilà pour l'application. C'est tout un code de libéralisme pratique que la consulte propose indirectement et très-adopte au pape. Le grand cœur de Pie IX est digne de s'y associer et d'en faire une vérité.

Charles-Albert, qui paraît désormais décidé à marcher, d'accord avec le pape, dans la voie du progrès, vient de doter son pays d'une véritable charte administrative, en publiant une ordonnance d'organisation tout à la fois communale, provinciale et divisionnelle. Le préambule est à remarquer ; il consacre les principes les plus sains de la politique moderne, entre autres, la séparation complète du pouvoir législatif et du pouvoir exécutif. Au point où en sont aujourd'hui les institutions du Piémont, il ne lui manque plus qu'un parlement pour marcher de pair avec les pays les plus libres et les mieux gouvernés de l'Europe.

Dans la Chambre des Communes, hier soir, lord Palmerston a fait connaître que lord Minto, bien que investi du titre de lord du Seau privé, eût fait un voyage à Rome, il n'était cependant revêtu d'aucun caractère officiel et n'avait pu, dès lors, comme on l'avait publié, signer une convention tendant à établir des relations diplomatiques entre les deux pays. Par les lois existantes, il était établi que la couronne ne pouvait être attachée à la cour de Rome par aucune communion. La chambre aurait donc à décider si le mot *communio* était également applicable à la communion religieuse et aux relations diplomatiques. Jusques là le gouvernement ne violerait point la loi et attendrait que le parlement ait déridé la question.

La question de la mise en comitè du *crime of outrage (Ireland) Bill* a donné naissance à un nouveau débat. M. J. O'Connell a présenté un amendement tendant à limiter l'action de la loi aux districts agités. Cet amendement n'a été appuyé que par 4 voix ; l'article du projet a été adopté par 203 votants. Le rapport sera fait à la séance d'aujourd'hui.

— Il y a eu baisse à la Bourse de Paris de jeudi ; on l'attribue principalement au bruit de la démission de M. Guizot, motivée, dit-on, sur la déclaration récente de lord Palmerston concernant les affaires de la Suisse et à la défaite du ministère dans les élections municipales de Paris.

— M. Oelschen, président de la diète fédérale, a adressé à M. Guizot, au nom de ce corps politique, une lettre, en date du 7 décembre, longuement motivée, dans laquelle il refuse l'intervention des cinq grandes puissances.

Le gouvernement provisoire de Lucerne a publié un décret daté du 2 décembre qui expulse à perpétuité de ce canton les Jésuites et tous les ordres religieux qui y sont affiliés.

INCAPACITÉS DES CATHOLIQUES. — Le S. M. Anstey, proposa la seconde lecture de son bill du Secours des Catholiques, et s'étendit sur l'histoire des différents bills introduits par M. Watson et d'autres sur le même sujet, dans les sessions précédentes, et dit que son seul but était d'obtenir pour les catholiques la jouissance des droits civils accordés aux juifs. Il n'avait pas le désir d'injurier ou d'affaiblir l'église protestante, ni de rien faire qui put être désagréable aux membres de cette communion ; mais il désirait simplement obtenir un acte de justice en faveur des catholiques romains contre lesquels le parlement avait fait des lois pénales et oppressives qui existaient encore. Il cita entre autres, le statut 21 Geo. 3. qui défend sous une forte pénalité aux prêtres catholiques d'assister aux funérailles faites dans les cimetières privés et autres lieux ; la 1re sect. du statut 10 Geo. 4, qui soumet à une pénalité de £50, tout prêtre qui fera des cérémonies catholiques dans certains lieux.

Sir R. Inglis s'opposa à cette mesure parce qu'il considérait qu'elle avait pour objet d'augmenter le pouvoir et l'influence de l'église de Rome et de diminuer celle de l'église protestante. Il doutait si ce bill n'attaquait pas la suprématie de la couronne, et si de fait, il ne représentait pas le Bill des Droits (*Bill of Rights*) ; il désirait donc avoir sur ce point, l'opinion du procureur-général. Les catholiques de ce pays avaient été traités comme co-sujets par les protestants, et depuis 1829, ils avaient joui des pri-

Vol. IV. No. 81

PARAISANT LES Mardi et Vendredi

CONDITIONS D'ABONNEMENT.

(Payable d'avance.)

Abonnement au Journal semi-hebdomadaire seul, 219

Abonnement à l'Album Mensuel, Littéraire et Musical, seul, 21

Aux deux publications réunies, 251

Tout instituteur s'abonnant et payant l'abonnement, moitié prix quel qu'il demeuré.

PRIX DES ANNONCES.

Six lignes et au-dessous, première insertion, 25

Dis lignes et au-dessous, première insertion, 20

Au-dessus par lignes, 25-44

Toute insertion subséquente, le quart du prix (Affranchir les lettres.)

lèges les plus étendus. Avant de donner plus d'extension à ces privilèges, la chambre ferait bien de voir si les dispositions du bill ne mettaient pas directement en danger les droits de la couronne et le salut de l'Église établie.

Le comte d'Arundel, dit que les catholiques romains d'Angleterre ne reconnaissent au pape aucun pouvoir civil ou temporel. Que comme les lois dont on demandait le rappel par le bill, étaient tombées en désuétude, et qu'elles étaient en opposition avec les idées de notre civilisation, il ne voyait pas pourquoi elles seraient continuées même pour une heure.

Sir Geo. Grey, en consentant à la deuxième lecture du bill dit, qu'il ne considérait pas que les lois pénales portées contre les catholiques étant maintenant tombées en désuétude, fussent pour les catholiques un grief actuel. Il se réservait le droit de s'opposer en comité à toute partie du bill. Division pour la lecture du bill, 168; contre 136; majorité en faveur de la 2e lecture, 32.

Le pape Pie IX a daigné conférer à S. E. le cardinal Ferretti, secrétaire d'état, la charge de secrétaire des *Mémoriaux*, qu'a rendu vacante l'élevation du cardinal Altieri aux fonctions de président de Rome et de la Comarca.

M. l'archevêque de Toulouse vient, à son tour, de publier un mandement par lequel il exhorte les prêtres et les fidèles de son diocèse à s'associer, selon leurs moyens, à la souscription pour l'œuvre de Pie IX.

Mgr Joseph-Armand Gignoux, évêque de Beauvais, a adressé à son clergé une lettre pastorale, ordonnant des actions de grâces pour l'abondance de la récolte de l'année et des prières pour notre Saint-Père le pape.

L'intendance sanitaire de Marseille vient de frapper de dix jours de quarantaine les provenances des pays où règne, dit-on, le choléra.

Des lettres de Constantinople, du 17 novembre, disent que le nombre de personnes atteintes par le choléra, depuis le 24 octobre, ne dépasse pas encore trente: une seule a succombé.

On a reçu à Tienne la nouvelle que le choléra avait éclaté dans le cercle de Tarnopol, en Gallicie, et qu'il y sévit avec une certaine violence. Ce qui favorise le développement et la propagation de l'épidémie dans cette contrée, c'est la grande disette de vivres qui y règne actuellement.

La grippe qui sévit à Paris n'a pas épargné les autres villes de la France. A Marseille, à Lyon, à Toulouse, à Orléans, à Lille, on compte par milliers les personnes qui en sont atteintes.

Mlle Deluzy-Desportes vient d'introduire une demande en délivrance de legs contre M. le maréchal Sébastiani. Par cette demande, Mlle Deluzy réclame tout à la fois le délivrance du legs de 3,000 fr. de rente que M. le duc de Praslin a fait à l'institutrice de ses filles par son testament de 1843; Mlle Deluzy demande d'outre part la remise de divers objets mobiliers qui lui ont été donnés par ses élèves, et qui se trouvent actuellement sous les scellés; enfin, en troisième lieu, Mlle Deluzy réclame la restitution d'une somme d'argent qu'elle aurait confiée à M. de Praslin pour en opérer le placement. (Droit.)

ATELIER TYPOGRAPHIQUE

DE LA REVUE CANADIENNE

Impression de toutes espèces en français et anglais: LIVRES, AFFICHES, PROGRAMMES, CATALOGUES, CARTES, CIRCULAIRES, CONNAISSEMENTS ET FACTUMS D'APPEL, BLANCS D'IMPRIMERIE, VOCATS, DE NOTAIRES, ETC.

Le tout exécuté avec goût et à des prix réduits.



LA REVUE CANADIENNE

MONTREAL, 18 JANVIER 1847.

MEMBRES DU PARLEMENT ELUS.

BAS-CANADA.

- Bellechasse.....Hon. A. N. Morin, L. Chamby.....Dr. Beaubien, L. Champlain.....Ls. Guillet, L. Deux-Montagnes.....Wm. Scott, L. Dorchester.....Lemieux, L. Drummond.....M. Watts, L. Huntingdon.....T. Sauvageau, L. Kamouraska.....Marquis, L. Lotbinière.....J. Laurin, L. Leinster.....N. Dumas, L. L'Islet.....Egan, D. Montréal, cité.....L'hon. LaFontaine, L. Benj. Holmes, L. Montréal Comté.....André Jobin, L. Missisquoi.....Proc.-Gén. Badgley, C. Mégantic.....Hon. D. Daly, C. Montmorency.....Jos. Cauchon, L. Nicolet.....Dr. Portier, L. Ottawa.....A. J. Duchesnay, L. Portneuf.....A. J. Duchesnay, L. Québec Cité de.....Aylin, L. Chabot, L.

- Québec Comté.....Chauveau, L. Rimouski.....J. C. Taché, L. Richelieu.....Dr. Wolfred Nelson, L. Shefford.....L. T. Drummond, L. Snguenay.....Dr. DeSalles LaTerrière, L. St. Maurice.....Hon. L. J. Papineau, L. Sherbrooke, ville.....Col. G. G. C. Sherbrooke (Co.).....M. Brooks, C. Stanstead.....McConnell, C. St. Hyacinthe.....Dr. Bouthillier, L. Rouville.....Dr. Davignon, L. Terrebonne.....L'hon. LaFontaine, L. Trois-Rivières.....P. Dumoulin, L. Verchères.....James Leslie, L. Vaudreuil.....J. B. Mongenais, L. Yamaska.....Fourquin dit Léveillé, L.

HAUT-CANADA.

- Brockville.....G. Sherwood, C. Bytown.....Scott, L. Cornwall.....Sol.-Gén. Cameron, C. Carleton.....M. Mallock, L. Dundas.....C. Mysler, C. Durham.....Jas. Smith, L. Essex.....Prince, D. Frontenac.....H. Smith, C. Grenville.....Read Burrill, L. Glengarry.....J. S. McDonald, L. Haldimand.....David Thompson, L. Halton.....J. Wettenhal, L. Huron.....Hon. W. Cayley, C. Hastings.....Flint, L. Hamilton.....Sir Allan McNab, D. Kingston.....J. A. Macdonald, C. London.....Wilson, C. Leeds.....W. B. Richard, L. Lanark.....R. Bell, L. Lennox et Addington.....B. Seymour, C. Lincoln.....H. Merritt, L. Middlesex.....W. Notman, L. Niagara.....Dickson, C. Northumberland.....Adam H. Meyers, C. Norfolk.....F. J. Boulton, L. Oxford.....H. Hincks, L. Prince Edouard.....Stevenson, C. Peterboro.....G. B. Hall, L. Prescott.....Thomas H. Johnson, L. Russell.....G. B. Lyon, L. Simcoe.....Robinson, C. Stormont.....Alex. McLean, C. Toronto, Cité.....H. Sherwood, C. W. H. Boulton, C. Waterloo.....A. J. Fergusson, L. Wentworth.....Dr. Smith, L. York, 1rs Rid.....James H. Price, L. York, 2d riding.....J. C. Morisson, L. York, 3e Riding.....W. H. Blake, L. York, 4th Riding.....L'hon. R. Baldwin, L.

La Proclamation.—Samedi dernier, à midi, Wm. M. B. Hartley, écriv. L'Officier-Rapporteur a proclamé MM. La Fontaine et Holmes membres du Parlement pour la Cité de Montréal. Une grande foule était réunie sur la Place d'Armes. Ces messieurs s'adressèrent à l'assemblée. Leurs discours furent accueillis par de bruyantes acclamations et de vifs applaudissements. Ils furent suivis de ceux du Dr. W. Nelson de MM. Cartier, Papin et Coursol, qui furent aussi vivement applaudis.

Trois honras proposés pour Son Excellence le Gouverneur-Général furent accueillis avec beaucoup d'enthousiasme. Lord Elgin a acquis une bien honorable popularité au milieu de nous par sa conduite noble, digne et impartiale. Le peuple n'entend jamais prononcer son nom sans témoigner son respect et son estime et il l'a fait samedi d'une manière tout-à-fait significative.

LA SITUATION.

Enfin le parti conservateur a baissé pavillon se reconnaît battu, bien battu. La Gazette de Montréal dit dans sa dernière feuille. "They are beaten thoroughly, horse, foot and artillery." Le Herald en fait autant: "That the conservatives of United Canada are beaten is, indeed, a humiliating truth, which it would be vain to deny or palliate."

L'Hamilton Spectator est aussi candide: "We have no hesitation in acknowledging frankly that we are beaten, completely overthrown."

Le Kingston Chronicle dit: "The fact is, that we have been defeated, and that handsomely. We see no reason to suppose that the next advent of Mr. Baldwin and Mr. Lafontaine to power will be marked by a narrow and insecure majority. On the contrary, there is no doubt that these gentlemen will be sustained in the House by a number sufficient to render their administration of the Government a comparatively easy task; and that for a season at least, Her Majesty's present ministers will discharge the duties of "Her Majesty's Opposition."

Maintenant l'esprit public commence à s'occuper fort de ce qui va suivre. Le ministère va-t-il se résigner à résigner ou bien attendra-t-il un vote de non-confiance? Nous croyons que nos ministres actuels, malgré leur peu de résignation, vont abandonner leurs portefeuilles aussitôt l'ouverture de la prochaine session, qui aura lieu sans doute bien prochainement. Elle ne saurait être retardée sans faire tort au pays qui a besoin immédiatement de législation sur quelques sujets importants, particulièrement concernant l'émigration.

Les ministres actuels ne s'exposeront pas à de nouvelles humiliations en attendant un vote de non confiance, pour abandonner le pouvoir. Est-ce que le résultat des élections générales n'est pas un vote de non confiance assez explicite? Les extraits plus haut cités n'en sont ils pas l'expression la plus formelle? Si cela ne suffisait pas, il nous serait facile de citer encore aux ministres en déconfiture, l'opinion de lord Elgin lui-même, aujourd'hui gouverneur-général du Canada, etc., qui en 1841 disait aux ministres whigs dans la Chambre des Communes que du moment qu'il était reconnu qu'il y avait

une majorité contre eux, c'était leur devoir de résigner. Voici un passage du discours prononcé en cette occasion par lord Elgin alors lord Bruce, en secondant l'amendement à l'Adresse en réponse au discours de Sa Majesté.

"Les ministres qui ont avisé ainsi notre souverain d'en appeler au pays ne pouvaient être justifiés que sur l'hypothèse que le jugement dont ils étaient mécontents serait renversé par la voix populaire. Mais le résultat a prouvé que cette attente était vaine; et l'avis ainsi donné ayant manqué pleinement son but, il ne peut être regardé que comme une nouvelle preuve de l'incapacité de ceux qui l'ont donné, et comme aggravant le poids des accusations auxquelles ils se sont déjà assujettis. J'admets qu'avant que le noble lord se fut adressé à ses constituans, les ministres de la couronne eussent pu, avec quelque apparence de justification, dire qu'ils n'avaient eu jusqu'à ce moment, aucun moyen de s'assurer des sentimens du parlement sur leur conduite et leurs principes; mais le noble lord eut le courage de ne profiter d'aucun subterfuge de cette sorte. Il a reconnu qu'ils avaient été défaits par une écrasante majorité. Après cette admission tout le pays fut étonné d'entendre déclarer que, nonobstant la position dans laquelle se trouvaient les ministres, les dignités et les émolumens continuaient à subsister avec autant de profusion qu'à aucune autre époque auparavant."

Nota.—Le discours entier a été publié dans notre feuille du 16 mars 1847.

L'analogie entre la position du ministère anglais et celle du ministère canadien, quoiqu'elle ne soit pas parfaite, est assez frappante néanmoins pour servir de leçon à MM. Badgley, Sherwood & Cie. C'est l'opinion générale qu'il se rendront à discrétion, sans coup férir.

Quelqu'un de nos confrères journalistes organisait déjà l'administration nouvelle. Nous ne sommes pas si pressés; nous aurons le temps d'en parler à notre aise. La première chose que nous désirons voir avant cela, c'est que l'hon. A. N. Morin, soit nommé à la Présidence de la Chambre d'Assemblée. Il y a tous les titres et il doit l'être.

Nouvelles Electorales.

Comté de Beauharnais.—La nomination des candidats a eu lieu jeudi dernier. Jacob DeWitt, écriv. fut proposé par Louis Hainault, écriv. N.P. de St. Clément secondé par John Graham, écriv. de Ste. Malachie et le Capitaine Sweeny fut proposé par E. Colville, écriv. secondé par le Col. Shriver. M. Connolly fut aussi proposé par M. Moore de St. Anicet et secondé par M. McGuire, d'Hemmingford. A la levée des mains la majorité parut en faveur du Capitaine Sweeny; le poll fut demandé par les autres candidats et fixé à aujourd'hui et demain. On assure que l'élection de M. DeWitt est assurée.

Comté de Berthier.—La nomination a eu lieu mardi dernier. MM. Armstrong et DeRome sont les deux seuls candidats. Les jours du poll furent fixés pour le 17 et 18, hier et aujourd'hui. Il y a eu le jour de la nomination des rixes déplorables, on s'est battu et quelqu'un a même frappé M. DeRome au visage et M. Armstrong l'a recueilli chez lui.

Yamaska.—M. Fourquin a obtenu une majorité et a été proclamé élu. Ce monsieur votera contre l'administration actuelle.

Saguenay.—Le Dr. La Terrière a été élu par acclamation.

Huntingdon.—T. Sauvageau, écriv., a été élu par une majorité écrasante de plus de 1000 voix. Dans le Haut-Canada nous avons encore enlevé quelques comtés aux tories. Waterloo, Haldimand et le 2e Riding d'York. Il ne reste plus que deux élections à faire, celle de Kent ou Malcolm Cameron se présente en opposition au Solliciteur-Général du même nom et celle de Welland ou M. McFarland se présente comme candidat réformiste contre M. Cummings le candidat tory.

Dans le Bas-Canada il y a encore Gaspé et Bonaventure qui n'ont pas fait leur élection. On dit pourtant qu'un M. Cuthbert est élu pour Bonaventure. Quant à Gaspé un M. Martel, oppose M. Christie.

M. Watts a été proclamé samedi dernier, le 8 courant dument élu représentant pour le comté de Drummond par une majorité de 372 voix.

L'état des voix à la clôture était comme suit: M. WATTS. M. JOHNSON. Upton.....212.....18 Grantham.....197.....3 Wickham.....56.....24 Durham.....63.....134 Kingsey.....93.....80 Tingwick.....8.....21 Athabaska.....41.....61 Stanfold.....122.....79 792.....428 —372

COMTÉ DE HUNTINGDON. M. Sauvageau. M. Odell. Laprairie.....339.....5 St. Constant.....267.....0 St. Isidore.....186.....0 Ste. Philomène.....260.....0 Chateauguay.....225.....0 St. Rémi.....201.....100 St. Edouard.....224.....139 St. Philippe.....151.....38 St. Jacques.....131.....62 St. Cyprien.....3.....408 Lacadie.....60.....70 Lacolle.....60.....70 St. Luc.....28.....8 St. Valentin.....35.....254 Longueuil.....14.....0 2184.....1148 Majorité.....1036

COMTÉ DE CHAMBLY. M. Beaubien.—M. Demaray. Longueuil.....335.....0 Boucherville.....118.....30 Chamby.....179.....90 St. Bruno.....106.....40 St. Luc.....42.....40 L'Acadie.....101.....64 St. Jean.....9.....289 Laprairie.....20.....0 920.....567 Majorité.....353

NOUVELLES DIVERSES

Le tableau officiel des revenus et des dépenses du royaume-uni de la Grande-Bretagne et de l'Irlande, pour l'année financière expirée le 10 octobre dernier, vient d'être publié. D'après ce tableau, les dépenses se sont élevées à 52,906,109 liv. st. 10s. 11d. Les recettes se sont élevées à 23,379,501 liv. st. 2s. 11d; Il y a eu, par conséquent, un excédent de dépenses sur les recettes de 29,526,608 liv. st. 8s. Dans les dépenses ne sont pas comprises les sommes appliquées au remboursement ou à la consolidation de la dette flottante, non plus que les remboursements et avances pour les travaux locaux.

REVENUS ET DEPENSES DU GOUVERNEMENT AMERICAIN.—Le Register du département du trésor a communiqué au Courier and Enquirer une statistique officielle constatant que les recettes totales du trésor, pendant l'année fiscale finissant le 30 juin 1847, ont été de \$61,152,428,90, et les dépenses de \$59,451,177 65; ce qui a laissé dans le trésor une balance de \$1,701,251 le 1er juillet 1847. Parmi les recettes, les revenus des douanes figurent pour \$23,747,864, et la vente des terres publiques pour \$2,498,355. Dans les dépenses, le département de la guerre figure pour \$41,281,606; celui de la marine pour \$7,931,635; la dette publique pour \$3,522,082; la liste civile pour \$2,562,008, et la diplomatie pour \$391,118. C'est, comme on voit, ce qui coûte le moins cher aux Etats-Unis.

MALHEUREUSE AFFAIRE.—Toute la ville a été mise en émoi dimanche dernier en apprenant que M. P. Beaudry de la maison Beaudry et frère avait tiré la veille un coup de pistolet sur la personne de John Leeming, écuier, encauteur de cette ville. Plusieurs versions de l'affaire furent rapportées à la fois et force conjectures circulèrent sur les causes de cette fâcheuse circonstance. Nous sommes allés aux informations et voici ce que nous avons recueilli: M. Beaudry passait près de la demeure de M. Leeming au haut de la rue Bleury, allant voir un ami à Bellevue samedi soir vers 7 1-2 heures quand tout à coup, il entendit quelqu'un venir après lui en courant. Ce quelqu'un c'était M. Leeming qui à ce qu'il paraît était tous les soirs depuis quelque temps importuné par des gens qui sonnaient sa cloche et s'enfuyaient. Ce soir-là M. Leeming courut après M. Beaudry croyant que c'était l'importun qui avait sonné, et le saisit à la gorge en le menaçant. M. B. qui portait des pistolets sur lui, comme beaucoup de gens en ont la malheureuse habitude durant ces temps d'agitation politique, en déchargea un sur M. Leeming. La balle a frappé la poitrine de ce dernier mais a heureusement glissé sur l'os et a été extraite immédiatement. Nous sommes bien aise d'apprendre que la blessure n'a rien de dangereux. M. Leeming a passé une mauvaise nuit dimanche; mais hier il était mieux.

Cette malheureuse affaire prouve combien est funeste l'habitude de porter sur soi des armes à feu. On s'en sert quelquefois quand il n'y a que peu ou point de danger. En cette occasion, M. Beaudry croyait avoir affaire à quelque malfaiteur, à quelqu'un qui voulait le battre et la preuve c'est qu'il chercha à fuir et que ce ne fut que lorsque M. Leeming l'eut saisi, qu'il tira son pistolet. Il est faux qu'il ait tiré une seconde fois sur ceux qui voulaient l'arrêter, comme a dit la Gazette de Montréal. Quant aux bruits qui ont circulé, que ce triste événement était le résultat de difficultés personnelles entre MM. Leeming et Beaudry au sujet d'affaires commerciales, qu'il nous suffise de dire que ces bruits sont mal fondés, ces affaires étant arrangées depuis plus d'un mois. Nous mentionnons ces particularités afin d'éloigner toute impression que quelquefois la malveillance fait naître en pareille circonstance. M. Beaudry jouit d'un caractère honorable et sans tache. Les tribunaux sont saisis de l'affaire et jusqu'à ce qu'elle soit jugée, les présomptions doivent être en faveur du prévenu.

On nous informe que les avocats de M. Beaudry doivent s'adresser aujourd'hui à la cour du Banc du Roi pour le faire admettre à caution.

Trois personnes asphyxiées.—Dimanche soir au faubourg des Récollets trois individus se couchèrent dans une chambre où ils avaient allumé du charbon dans un réchaud. Lundi matin ils furent tous trois trouvés sans mouvement. Deux ont été ramenés à la vie par un médecin, le troisième était mort.

Accident.—Trois personnes, nous dit-on, ont péri au faubourg Ste. Anne en voulant arracher à l'inondation quelques provisions qui se trouvaient dans une cave.

Encore un.—Nous apprenons de bonne source, que M. le col. G. G. nonobstant son vote à la dernière élection, en faveur de MM. Lunn et McKenzie est bien déterminé à voter contre le ministère à la prochaine session. Ainsi MM. les journalistes ministériels, vous pouvez dorénavant classer l'honorable membre pour Sherbrooke parmi les O, c'est-à-dire les adversaires de la présente administration.

Gare aux chiens! D'après le nouveau règlement municipal en vigueur depuis le 1er janvier, la police peut tuer tous les chiens qui n'auront pas un collier portant le nom du propriétaire.

Inondation à Montréal.—L'inondation qui vient de plonger une partie de notre ville sous les eaux est certainement un des résultats les plus tristes du singulier hiver 1847-8. Ce n'est pas assez que nous n'ayons pas de neige, pas de chemins d'hiver, que les communications soient impraticables, que le commerce et toutes les industries soient aux abois, il faut encore qu'une partie de notre population soit frappée de désolation et ravagée par les eaux glacées du St. Laurent.

A la suite d'un dégel et d'une pluie de plusieurs jours, la glace devant la ville a été refoulée tout à coup vers l'Isle St. Héléne. Le fleuve s'est bouché que que part en bas et il en est résulté une crue des eaux extraordinaire. L'eau est montée jusqu'au parapet du marché Bonsecours. On peut juger par là que tout le faubourg Ste. Anne, et une partie des faubourgs St. Joseph et St. Antoine sont à la nage, ainsi que le couvent des dames grises et l'étage inférieur de la maison du parlement. Dans Griffintown surtout tous les ménages sont montés au second étage.

On peut se faire une idée de la détresse de ces pauvres gens et des dommages considérables qu'il vont souffrir. On dit aussi que le Village de Laprairie est inondé. L'eau a baissé depuis hier matin environ un pied.

P. S. A l'instant où nous mettons sous presse nous apprenons l'affreux dégat fait par la glace à Laprairie. Elle a renversé 22 maisons. L'eau a inondé presque tout le village. On n'a pu dire la messe dimanche dans l'église que l'eau a envahie.

M. Neilson et la Gazette de Québec.—Le Nestor de la presse canadienne en est devenu le Cérès depuis quelque temps. Les derniers articles de la Gazette de Québec nous donnent des inquiétudes graves sur la raison de notre vieux confrère. Le dépit et la rage semblent lui tourner le sang et la tête. Lisez plutôt le petit paragraphe suivant du 14 du courant:

The Upper Canada and Montréal papers continue to abound in election news. There is now little doubt of all the ex-ministers and the present ministers being re-elected. The papers of the different parties give very different results of the general election. It appears that the ex-ministerial party have gained some three or four members in Upper Canada, and they claim a decided majority in the two Provinces. They are already nominating a new "Responsible Government," on the principle of the neighbours that "to the victors belong the spoils," and the more hungry they are the more greedy they will be; and having the majority of the Assembly, in which they ought to find a check at their disposal, they will be guided by the appetite of themselves and their supporters. They will make themselves sure for four years at least, and not be scrupulous as to the means of satisfying themselves; giving us a Republic in disguise, and something worse.

It appears that the ex-ministerials have gained some 3 or 4 members in Upper Canada and they claim a decided majority in the two Provinces, comme c'est honnête! and having the majority, &c. they will be guided by the appetites of themselves and their supporters, &c. giving us a Republic in disguise and something worse.

Encore une fois M. Neilson, you must be mad to write such stuff. D'ont give up the ship.

Un mot en passant au Transcript.—Notre ami le rédacteur du Transcript convient enfin que le parti tory et ministériel est complètement battu et défait et que le parti libéral a obtenu dans les élections générales, une grande majorité. C'est très généreux de sa part. Nous espérons qu'il n'oubliera pas dans son prochain summary for the mail de mentionner la chose. Le peuple anglais aime bien qu'on lui dise la vérité sur ce qui se passe dans les colonies.

Retour d'un exilé.—Nous apprenons avec plaisir le retour de l'exilé Dr. J. S. Newcomb, un de nos respectables compatriotes victimes des troubles de 1838. Le Dr. Newcomb a quitté l'Australie le 27 mars dernier, est arrivé à Londres en juillet, et est maintenant à Pittsburgh, E. U., chez un de ses fils.

Le Journal d'Agriculture (en français) sera expédié par la poste; les paroisses, etc., où il n'y a pas de poste, seront servies par le Bureau de Poste le plus voisin, c'est-à-dire que MM. les curés, commissaires d'écoles, etc., de ces paroisses seront certains de recevoir leurs numéros en s'adressant au Bureau de Poste le plus prochain. Les personnes dans les campagnes, qui ne recevront pas le Journal et qui désireraient le recevoir, voudront bien donner leurs noms à M. le curé de leur endroit le plus vite possible, en spécifiant le nombre de copies qu'elle désirent recevoir.

ETATS-UNIS.—CONGRÈS.—Sénat 4 janv.—Un bill est introduit pour autoriser la nomination d'un arpenteur-général pour l'Orégon. Les résolutions de M. Calhoun relativement à la guerre du Mexique sont déposées pour être prises en considération.

Le major J. L. Smith, porteur de l'adresse au pape, adopté à l'Assemblée de New-York, est parti le 24 décembre pour le Harre, en route pour l'Italie. AMERIQUE CENTRALE.—Il y a eu quelques difficultés entre les villes de Léon et de Granada, mais elles n'ont pas eu de suite. Des émeutes ayant pour cause la plantation du tabac, ont eu

lieu à San Salvador. On parle de l'élection d'un nouveau président.

YUCATAN.—Les troubles continuent dans cette république. Les sauvages ont massacré presque tous les habitants de Tehosuca.

LES ÉTRANGERS.—M. Cressé, une des tristes célébrités du parti insignifiant des éteignoirs a complètement été battu au comté de Nicolet.

à proportion pour arriver à sa destination, parce que les animaux qui traînent les wagons étaient épuisés de fatigue; ils souffraient même quelquefois de la faim, les pâturages étant devenus très-rare, à cause des nombreuses caravanes qui avaient déjà fait voyage par le même chemin.

PROVINCE DE CANADA, District de Montréal. COUR DU BANC DE LA REFE. Vendredi, le quatorzième jour de janvier mil-huit cent quarante-huit.

LA COUR ordonne sur la motion de M. DU MAS, avocat du Demandeur, qu'en attendant qu'il appert par le retour de GEORGE M. DESROCHES, un des huissiers de cette cour, fait au dit J. B. de l'assignation émanée en cette cause, que le Défendeur a laissé son domicile en cette Province et ne peut être trouvé dans le district de Montréal...

AVIS. S'adressera à la Législature à sa prochaine session, (ou à la suivante si le cas le requiert) pour obtenir la prière de construire au PONT DE PÉLAGIE sur la Rivière des Sept-Îles, de manière à pénétrer le village de ce nom avec la rive opposée, du côté de St. Sulpice.

AUX ELECTEURS DU COMTE DE BEAUHARNAIS. MESSIEURS, J'AYANT été invité par un grand nombre des Electeurs respectables des différentes Paroisses et Townships de votre Comté, à m'offrir comme Candidat à la prochaine élection d'un Membre pour les représenter dans le prochain Parlement Provincial; Je suis décidé de solliciter les suffrages des électeurs; et si j'ai encore l'honneur de vous représenter dans la Chambre d'Assemblée de notre Parlement Provincial, je m'efforcerai d'appuyer fidèlement et diligemment toutes les mesures tendant à développer les ressources de notre commune patrie, et d'augmenter la prospérité du peuple.

J'ai l'honneur d'être, Messieurs, Bien respectueusement, Votre très humble, et Obéissant serviteur, JACOB DEWITT.

A VENDRE A CE BUREAU LE DEUXIEME VOLUME DE L'ALBUM Littéraire et Musical de La Revue, COMPRENANT LES 12 LIVRAISONS DE 1847. Ceux qui désirent se procurer ce volume feront bien de ne pas tarder. Le nombre d'exemplaires que nous avons à vendre, étant naturellement très limité.—Prix: 20s.—Ergument relié, 24s.—Ecrire Franco.

BUREAU DE LA COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER DU ST. LAURENT ET DE L'ATLANTIQUE. MONTREAL, 20 Dec. 1847. A VIS est par le présent donné que l'ASSEMBLEE ANNUELLE des ACTIONNAIRES au FOND CAPITAL de la Compagnie du Chemin de Fer du St. Laurent et de l'Atlantique, aura lieu au bureau de la Compagnie, No. 13, Petite rue St. Jacques, en cette Cité, MERCREDI, le 19me jour de JANVIER 1848, à UNE heure précise P. M., afin de choisir trois directeurs et à la place de l'hon. Peter McGill, Samuel Brooks et Alexander T. Galt, éouyers, qui résoront alors d'être en office par rotation, et par transiger toute affaire qui peut avoir rapport à la dite Compagnie.

RESTAURANT DE COMPAIN. PLACE D'ARMES. M. R. COMPAIN qui a été plusieurs années chef de la cuisine de deux brigades de carabiniers et du 77e régiment, ainsi que de plusieurs clubs, a un nombre de clients qui de la réforme ou se trouvaient les plus célèbres gourmets, vient d'ouvrir un RESTAURANT au coin de la Place d'Armes et de la Grande rue St. Jacques, vis-à-vis la nouvelle Banque de Montréal.

On trouvera également à ce Restaurant une liste de mets qui égale celles de Paris et de New-York, sous le rapport de la variété et de la qualité. Son salon et ses autres appartements sont élégants et commodément meublés et n'en cèdent en rien à aucun autre établissement de ce genre. Le propriétaire sollicite le patronage du public, persuadé qu'il est, qu'un Restaurant tenu sur un bon pied, peut être utile aux hommes d'affaires et autres qui se trouvent dans le besoin de prendre un repas lorsqu'ils sont éloignés de chez eux. On trouvera à ce restaurant des mets de toute espèce, préparés à toute heure du jour.

L. F. BOUIN, IMPORTATEUR DE BREVETS, CARTES, BIJOUX, ET OBJETS DE FANTAISIE. EN FORME respectueusement ses patrons et le public en général qu'il a le plaisir de annoncer que dans le Palais de Justice, JEDDI prochain le 23 du courant avec une collection de marchandises nouvelles et du dernier goût laquelles il appelle l'attention du Public. Montréal, 21 déc. 1847.

COMMANDES POUR LA FRANCE. LES soussignés expédieront le 21 de ce mois et tous les quinze jours durant l'hiver des COMMANDES pour Livres, Gravures, Cartes géographiques, Globes, Matras, Instruments de chirurgie, Instruments de mathématiques et autres marchandises de manufacture française. Les personnes, dévouées de leur vouloir qu'elles ordres sont priées de les transmettre le plutôt possible. E. R. FABRE et Cie. Rue St. Vincent No. 3. 17 déc. 1847.

GATEAUX DE NOEL ET DU JOUR DE L'AN. Au No. 175, rue Notre-Dame, (CI-DEVANT MAISON DEVERV). LES soussignés en offrant ses remerciements sincères, à ses amis et au public en général pour l'encouragement libéral qu'il a reçu, à l'honneur d'annoncer qu'il a en main un assortiment considérable et varié de COGNETS ET BOBES DE DRAGONS de toutes espèces pour les cadeaux de la saison, aussi des GATEAUX de toutes sortes. Des HUITRES de New-York par baril, par cent ou à la douzaine, et des RAISINS en baril. CHARLES ALEXANDER. Déc. 21.

MOUVEMENTS DE BATEAUX A VAPEUR, ETC., A VENDRE. LES mouvements de Bateau à Vapeur dont on s'est servi pour le canal de Lachine, avec ou sans les pompes qui leur appartiennent, sont vendus séparément à des conditions et termes de paiement raisonnables. Ces bateaux sont faits par Parkyn, ont dans la machine 20 et de la force de 35 à 40 chevaux. Les cylindres sont de 30 pouces de diamètre avec des soupapes compliquées et deux pleins d'action. Les deux Bateaux sont d'une construction excellente, de 210 pieds de diamètre et de quatre pleins d'action. Les machines sont en fonte et sont toutes ensemble ou séparément, de six pièces, au bas de l'entrée du canal, avec un estuaire de fer fondu pour les mettre en opération. Pour plus amples informations quant aux conditions et aux particularités, s'adresser à ce bureau. Par ordre, THOMAS A. BEGLEY, Secrétaire des Travaux Publics. DEPARTEMENT DES TRAVAUX PUBLICS, 16 décembre, 1847.

LIBRAIRIE CANADIENNE. No. 3, Rue St. Vincent. LES soussignés ont l'honneur de rappeler à leurs nombreux lecteurs qu'ils se chargeront comme par le passé, des ordres qu'on voudra bien leur confier pour LIVRES, GRAVURES, CARTES GEOGRAPHIQUES, GLOBES, INSTRUMENTS DE CHIRURGIE, INSTRUMENTS DE MATHEMATIQUES ET DE TOUTES AUTRES MARCHANDISES FRANÇAISES. Les commandes confiées à leurs soins, seront exécutées cette année par l'un des soussignés, dont le départ pour l'Europe, est fixé au 10 de Janvier prochain. Ils profitent de cette occasion pour inviter les personnes qui leur doivent de vouloir bien solder leur compte sous le plus court délai possible. E. R. FABRE et Cie. Montréal, 21 déc. 1847.

GRAMMAIRE FRANÇAISE ELEMENTAIRE. SUIVIE d'une méthode d'analyse grammaticale raisonnée, à l'usage des Ecoles Catholiques, les 12 volumes, nouvelle édition, prix 10s. la douzaine, à vendre chez E. R. FABRE, et Cie. Rue St. Vincent, No. 3. 24 déc.

NOMINATIONS. BUREAU DE SECRETAIRE, Montréal, 15 janvier, 1848. Il a plu à Son Excellence le Gouverneur-Général de faire les nominations suivantes, savoir: George Irvine, écrl., pour être Avocat, Procureur, Solliciteur et Conseil dans toutes les Cours de Justice de Sa Majesté dans cette partie de la Province du Canada ci-devant Bas-Canada. David A. Ross, éouyer, pour être do dans do. Louis DeLorme, écrl., pour être do dans do.

Mariages. En cette ville, mardi, 18 du courant, par le révé. M. Arand, C. S. Keller, écrl. à Dlle E. Angélique Lambert, tous deux de cette ville. A Terrebonne, hier matin, Edouard Masson, écrl. second fils de feu l'hon. Joseph Masson, à Dlle Adeline Dumas, seconde fille de Antoine Dumas, ecrl. de Terrebonne. A William Henry, le 11 du courant, par le révé. M. J. B. Kelly, M. Joseph Maxime Lavallée, past. à Dlle Marie Léocadie Franceur, tous deux du même lieu.

VITAL DESROCHES. A ETE admis à la profession d'Arpenteur, au Bureau du département des Terres de la Couronne, le 11 de décembre dernier. Le Bureau de sondit Arpenteur est au No. 121, Rue St. PAUL, Montréal; il pratiquera le dessin et l'architecture aussi, il se transportera à la campagne lorsqu'il en sera requis. Montréal, 17 janv.

PIANOS. RÉPARÉS ET MIS D'ACCORD, ETC. LES soussignés ayant pris des arrangements avec les ouvriers de première classe des ateliers célèbres de Collard et Collard et Town et Packer de Londres, ont maintenant prêt à se charger de toutes espèces de réparations aux Piano-Fortes, Harpe à pédales, Guitares, Violons, etc. R. EGAR, No. 6, Rue St. George derrière la rue Craig, Montréal, 18 janv.

COURS DE LANGUE FRANÇAISE, EN 60 LEONS. LES soussignés ont l'honneur d'informer les familles Canadiennes, les Dames et Messieurs, de cette cité et des environs qu'il commencera DEMAIN, un cours suivi et raisonné sur l'art difficile d'écrire la langue Française grammaticalement; il se flâte de pouvoir donner ce nouveau mode d'enseignement en SOIXANTE LECONS. Il ose compter beaucoup sur le patronage de tous les amis de l'éducation. Des certificats et specimens attestant en faveur des succès qu'il obtient jusqu'à ce jour seront produits à quiconque les désirera voir. Pour plus amples informations, s'adresser au Soussigné, à l'Hôtel de Québec, où il se trouvera chaque jour depuis 9 heures A. M. jusqu'à 7 heures P. M. M. L. donnera ses cours à domicile, aux Dames et aux Demeures qui voudront bien l'honneur de leur confiance; UNE HEURE de séance par jour. Quant aux Messieurs, ils suivront le Cours à l'HOTEL DE QUEBEC. CHS. H. LASSISEKAYE. Montréal, 30 nov. 1847.

AUX LIBRES ET INDÉPENDANTS ELECTEURS DU COMTE DE BERTHIER. MESSIEURS, EN venant aujourd'hui solliciter l'honneur de vos suffrages, je ne fais que céder au désir d'un grand nombre de citoyens influents de ce Comté, qui m'ont sollicité de me présenter à la prochaine élection. Je dois avouer que, depuis longtemps, l'idée d'être utile à mon pays, jusqu'à battre mon cœur; mais mon âge peu avancé et d'autres considérations m'ont fait différer jusqu'à ce jour de mettre cette idée à exécution. Aujourd'hui que plusieurs de ces considérations n'existent plus je ne vois absolument rien qui puisse me faire raisonnablement résister à un vœu si prononcé. Je vous prie donc que j'irai prochainement vous demander une part de vos suffrages. Quant à mes opinions politiques, elles sont connues de la plupart d'entre vous. Qu'il me suffise de dire que je suis Républicain et Canadien avant tout. Je suis, Messieurs, Votre dévoué serviteur, L. A. DEROME. 23 déc.

LES Soussignés Médecins et Chirurgiens, J'ont avis qu'ils s'adresseront à la Législature Provinciale, dans la prochaine Session (ou dans la session suivante suivant les délais) pour demander le rappel de l'acte passé dans la dernière session incorporant la Pratique Médicale, etc., etc. et la substitution d'autres dispositions, principalement l'établissement d'un bureau d'examineurs à Québec et d'un autre à Montréal. B. H. CHARLEBOIS, W. DESCHAMBAULT, P. E. PICHAULT, C. A. REGNAULT, T. E. D'ODET D'ORSENNENS, E. TRUDEAU, HECTOR PELTIER, L. BOYER, J. L. LEPROHON, J. EMERY GODERRE, P. WILBRENNE, C. SABOURIN, J. WILSCAM. Montréal, 7 déc. 1847.

D. BERNARD a transporté son magasin de la rue des Commissaires à la rue St. Paul, No. 109, bâties J. de L. Beaudry, Ecrl. 29 oct.

A GRAND MARCHÉ. FONDS DE MAGASIN DE £12,000, A vendre au No. 124, Rue Notre Dame, VIS-A-VIS L'EGLISE ANGLAISE. LES soussignés infiniment respectueusement leurs nombreux patrons et le public en général qu'ils ont commencé à vendre et veulent vendre sous un court délai leurs fonds de magasin. Ils ont fait une réduction de plus de 25 pour cent sur le prix courant des marchandises déjà évaluées à très bas prix et importées directement par eux. Le fonds de leur magasin se compose d'un assortiment général de Marchandises de goût et d'étape de la meilleure qualité et dans le meilleur ordre, parmi lesquelles se trouvent leur importation de l'autonomie composée des effets les mieux choisis et les plus nouveaux, tels que: Grands Napes, Sicurs Français, Batonnets, Dentelles de fil et de soie, Sicurs Français, Plumes, Robans, Mousseline de laine, Cachemires, Indiennes, Alpacas, Laines, Orléans, Mérinos Français, Paramattas, Colons, Velours de soie, Châles, Cachemires et Satins, Colons et Chemisettes, Pelletteries, Plats pour manteau et robes, Gants et Bas de tout genre, Patrons de robes de tout genre, Draps fins et superius, Draps de Pilote, Casimires, Flanelles, Couvertures, Linges de table, Tapis, Bonnets de laine pour Dames, en quantité, Laine de Berlin et patrons, Chemises de laine, Calçons de laine, Dames, Coton blanc et autres, Toiles d'Irlande, Toiles à drap, etc., etc. N. B. Comme ce fonds de magasin doit être vendu sous réserve, il est important pour les marchands et les familles de venir le plus vite le visiter. Ils ne trouveront jamais une pareille occasion. Le tout pour argent comptant. BEAUDRY & FRERE. Montréal, 23 nov. 1847.

Annuaire, Albums, Souvenirs, Diaries ET OUVRAGES ANGLAIS POUR 1848. LES soussignés ont le plaisir de recevoir son assortiment de SOUVENIRS, ANNUAIRES, ALBUMS et autres ouvrages anglais pour 1848, parmi lesquels sont les suivants: How's Keppack for 1848—Edited by the Countess of Blessington, with the carefully finished Engravings. Book of Beauty; or Royal Gallery for 1848—with beautifully finished Engravings, from drawings by the great artist—Edited by the Countess of Blessington. Fisher's Drawing Room Scrap-Book for 1848, with numerous engravings—Edited by the Hon. Mrs. Norton. Golden Annual for 1848. Marshall's Gentlemen's Pocket Book for 1848. Wrentham's Ladies' Complete Pocket Book for 1848. Poole's Gentlemen's Pocket Book. Gentlemen's Pocket Diary. La Belle Assemblée, or Ladies' Diary. Illustrated Pocket Book. Pictorial Pocket Book for 1848. Fulcher's Ladies' Memorandum Book and Poetical Miscellany, for 1848. Peacock's Historical Almanack for 1848. Ainsi qu'un grand nombre d'autres ouvrages convenables pour des Cadeaux de Noël et du jour de l'An. JOHN McGOY, No. 9 Grande Rue St. Jacques. 24 déc.

ALMANAC NAUTIQUE POUR 1848 ET 1849. Cet ouvrage vient d'être reçu et est à vendre par le soussigné. JOHN McGOY. 24 déc.

MARCHAND-TAILLEUR. LES soussignés, reconnaissant de l'encouragement qu'il leur a reçu de ses nombreux patrons, prend la liberté de les informer, ainsi que le public en général qu'ayant reçu son assortiment d'automne et d'hiver, il est prêt à exécuter toutes commandes qu'on voudra bien lui confier. Les personnes désirant fournir leur drap seront servis avec la même attention et la même exactitude. CHARLES GAREAU. 29 oct.

